



# Qui sommes-nous ?

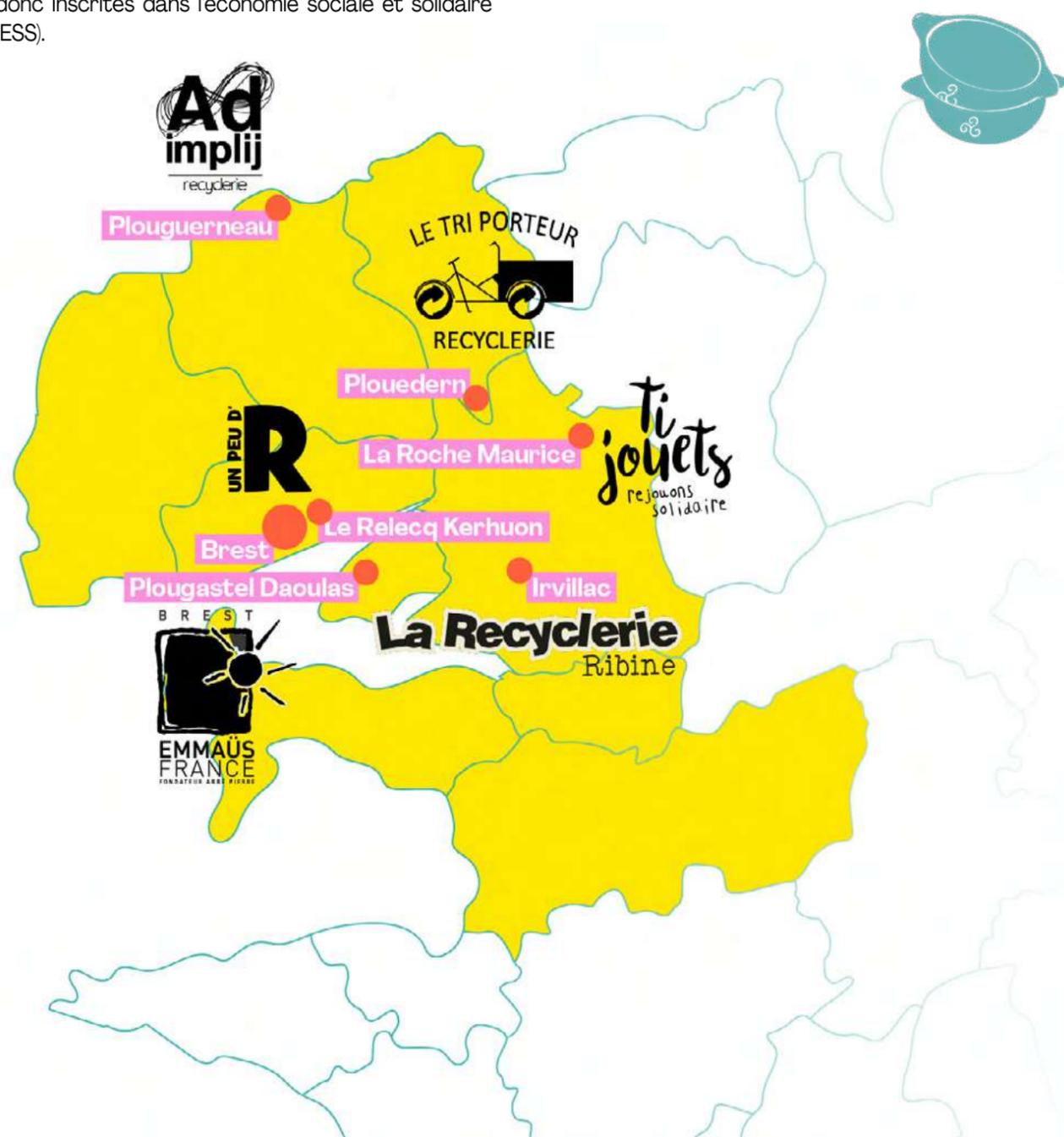
Les recycleries : des lieux de **création d'emplois** non délocalisables, de **mixité sociale** et de **préservation des ressources**.

Nous sommes des structures qui ont pour vocation de collecter (approvisionnement sans achat), remettre en état et valoriser des objets en vue de les revendre au grand public.

Nos activités peuvent être multi-flux, ou mono-flux (spécialisées sur les jouets, les matériaux du BTP, les articles de sport...).

Ces structures sont principalement associatives et donc inscrites dans l'économie sociale et solidaire (ESS).

Elles mobilisent chaque jour des milliers de salarié.e.s, citoyen.ne.s et bénévoles dans des dynamiques d'échange et de partage, et participent à la sensibilisation et aux changements de comportements essentiels pour évoluer vers une société qui produit de moins en moins de déchets.



## Chiffres clés bretons

- 674** ETP salariés (**346** ETP CDI) dans les structures ESS de réemploi
- 263** ETP compagnons
- 3 460 tonnes** réemployées en 2019 (par 35% des structures ESS de réemploi)
- 59 recycleries-ressourceries** en Bretagne

## Chiffres clés de quelques structures sur le Pays de Brest

### Un Peu d'R

**6,5** ETP salariés  
**& 70** bénévoles  
**275 tonnes**  
collectées en 2019

### Recyclerie Ribine Le Tri Porteur

**3,6** ETP salariés  
**& 30** bénévoles  
**197 tonnes**  
collectées en 2019

### Adimplij

**1** ETP salarié  
**& 25** bénévoles  
**50 tonnes**  
collectées en 2019

### Une offre de réemploi généraliste...

- Communautés Emmaüs
- Recycleries et ressourceries

### ... et spécialisée

- Textile
- Électroménager
- Matériaux du BTP
- Matériel médical
- Matériel informatique
- Articles de sports
- Jouets
- Vélos
- Livres
- Mobilier professionnel
- Matériel du spectacle
- et autres filières...

### Les collectes peuvent s'opérer



**Par apport volontaire :**  
les habitants apportent directement les objets et matières dont ils n'ont plus l'utilité.



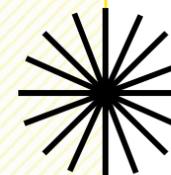
**En porte à porte :**  
les encombrants sont collectés sur la voie publique selon un mode opératoire défini avec la collectivité partenaire.



**En déchèterie :**  
les usagers déposent les objets dont ils n'ont plus l'usage dans un espace dédié (zone de réemploi).



**A domicile, en entreprises et dans les établissements publics :**  
sur demande de rendez-vous dédié ou par des sessions de collectes spécifiques.





# Un contexte de transition qui incite au développement du réemploi

## Le cadre légal

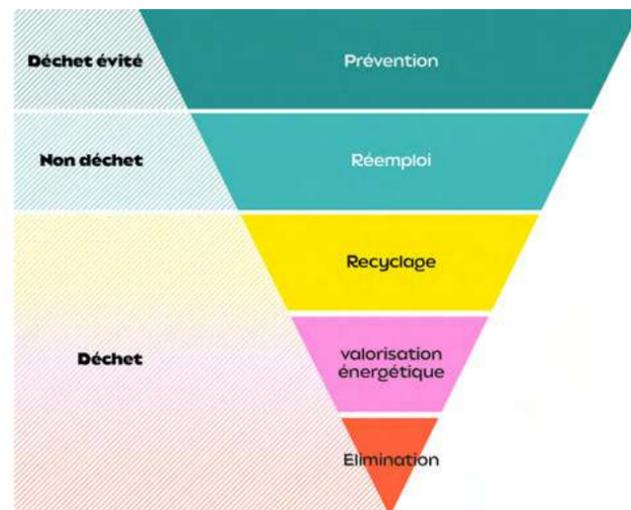
- **2015** : L'économie circulaire entre dans la loi française le 17 août 2015 (Loi n°2015-922 relative à la transition énergétique pour la croissance verte) et fait partie du droit sous l'article 110-1-1 du Code de l'environnement.

Par ailleurs, l'article L. 541-1 II du Code de l'environnement instaure une hiérarchie des modes de traitement, qui constitue le socle juridique de la gestion des déchets. Cette réglementation européenne et française impose de privilégier la réduction des déchets, puis leur réemploi, avant leur recyclage et valorisation.

- **2020** : La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 (n°2020-105) donne des orientations concrètes notamment en matière de développement du réemploi, pour lequel l'économie sociale et solidaire est clairement identifiée.

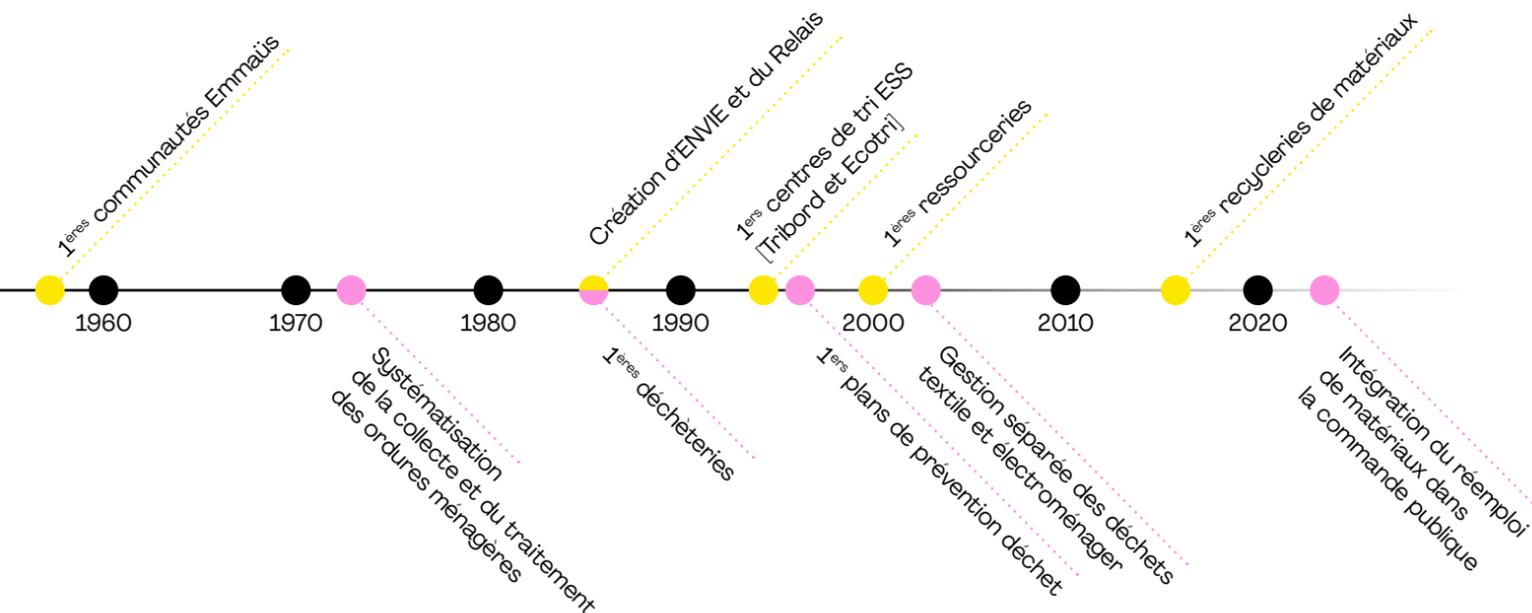
## Hiérarchie des modes de traitement

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas



Représentation schématique de la hiérarchie des modes de traitement (article L541-1 II du code de l'environnement).

## L'ESS aide les collectivités à réduire le volume de déchets depuis 70 ans



# Des partenariats pour le développement du territoire

## Je coopère avec les acteurs : quels bénéfices pour mon territoire ?



### La diminution de la quantité de déchets

Notre objectif est de nous inscrire dans une démarche de territoire visant à développer le réemploi, la réutilisation et la réparation. Nous participons à la diminution de la production de déchets et à la réduction de leur coût d'élimination.

### La création d'activité économique et d'emplois

Le réemploi solidaire permet de créer des emplois non délocalisables : en Bretagne, 674 ETP salariés (346 ETP CDI) et 263 ETP compagnons (source OEB/Cress).

Certains sont créés dans le cadre de parcours d'insertion sociale et professionnelle.



### L'économie de ressources

L'allongement de la durée d'usage des produits par la remise en circulation d'objets de seconde main évite l'achat et la fabrication de biens neufs.

**LES recycleries du PAYS de BREST**

### Un support des solidarités et du pouvoir d'achat

En revendant des biens à bas coûts, les structures du réemploi solidaire répondent aux besoins des personnes et structures à faibles revenus sur leur territoire.



### Les dynamiques de territoire et l'attractivité

Nos projets sont inscrits dans leur territoire, et adaptent leurs activités pour contribuer à la vie locale : coopérations inter-structures, redynamisation de centre-bourgs, commerce de proximité, mobilisation des habitant.e.s par des événements ou ateliers, innovations et expérimentations pour répondre à de nouveaux besoins...

### La richesse sociale

Nos structures sont des lieux de vie et constituent des vecteurs de lien social et de rencontre entre différents publics. Elles accompagnent le parcours professionnel ou l'engagement bénévole de nombreuses personnes, et constituent des espaces privilégiés de remobilisation sociale pour (re)prendre confiance, monter en compétences, créer des liens, s'émanciper...



# Construire une relation durable

Une recyclerie est un outil d'accompagnement de la politique locale de prévention des déchets et s'inscrit pleinement dans le cadre d'un PLPDMA (Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés).

Les collectivités sont des partenaires essentiels pour les recycleries, en amont du projet et durant toute sa vie.

Ensemble, elles peuvent contribuer à mener des actions plus transversales et valoriser les projets territoriaux auprès des habitants et entreprises, en partenariat avec les différents acteurs du territoire.

## Je soutiens les structures de mon territoire : quels sont les leviers ?

**L'économie circulaire n'est pas l'affaire de la seule politique de prévention et gestion des déchets. Les recycleries sont des projets multifacettes qui nécessitent une mobilisation conjointe des différentes politiques sectorielles (sociale, associative, culturelle, économique, Agenda 21, PLPDMA, PCAET), et donc un pilotage de la démarche à un niveau stratégique dans l'organisation de la collectivité.**

### La co-construction des projets

Les recycleries nécessitent bien souvent une coopération entre des acteurs variés. Pour faire émerger la coopération, une animation assurée par un tiers neutre est indispensable : il est possible de s'appuyer sur les pôles de développement de l'économie sociale et solidaire sur toute la Bretagne.

Si le projet est porté par un acteur local, la participation de la collectivité aux études de faisabilité est précieuse (chiffres, analyses des flux et besoins...), tout comme le soutien financier, en co-financement des outils existants (Ademe, France Active Bretagne).

Dans tous les cas, **la prise en compte et la consultation des projets voisins est indispensable.**

### Le soutien matériel et financier

Le soutien peut être financier (aide au fonctionnement global, financement des coûts de collecte / tri / réemploi, appui aux activités de sensibilisation...) ou matériel (accès aux déchèteries ou caisson en déchèterie, mise à disposition de locaux).

Il peut prendre la forme d'une convention dans laquelle la collectivité intègre l'ensemble des aspects du projet : social, économique, environnemental.

La collectivité peut également définir certaines activités comme service d'intérêt économique général.

### L'accès au foncier

Les recycleries nécessitent souvent d'importantes surfaces de locaux : ateliers, stockage, lieux de vente. La collectivité peut :

- Aider les porteurs de projets dans leur recherche de locaux adaptés
- Aider la réalisation de travaux d'adaptation (changement de destination, mise aux normes ERP...)
- Prévoir l'installation de ces activités dans ses documents d'urbanisme
- Utiliser son droit de préemption

### La communication

Les collectivités peuvent aider les recycleries à accélérer les changements de comportements des entreprises et citoyens en donnant de la visibilité à leur activité (bulletins d'informations communales, panneaux d'informations en déchèterie, formation des agents de déchèterie pour mieux orienter les objets réemployables vers la recyclerie...).

### L'implication dans la gouvernance

Les collectivités peuvent également s'investir différemment en participant aux instances de pilotage du projet.

### Les prestations de service

Les collectivités peuvent aussi faire rentrer leurs services dans une démarche de réemploi : en tant que maîtres d'ouvrage, elles peuvent développer des marchés publics intégrant du réemploi pour certains objets ou matériaux (mobilier, matériaux du BTP...), et faire appel aux recycleries pour des prestations de service, intégrées dans le cadre de leurs partenariats.

## Article 57 de la loi AGECL du 10 février 2020

**(loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)**

Les collectivités territoriales et leurs groupements compétents en matière de déchets des ménages ont l'obligation de permettre, par contrat ou par convention, aux personnes morales relevant de l'économie sociale, solidaire et circulaire qui en font la demande, d'utiliser les déchèteries communales comme lieux de récupération ponctuelle et de retraitement d'objets en bon état ou réparables. Les déchèteries sont tenues de prévoir une zone de dépôt destinée aux produits pouvant être réemployés.



**Tristan FOVEAU,**  
vice-président de Brest métropole  
Gestion durable des déchets, opérateurs d'énergie.

**En donnant une nouvelle vie aux objets du quotidien, les recycleries contribuent à la nécessaire transition écologique de notre territoire. Acteurs incontournables de l'économie sociale et solidaire, elles participent également à la création de nombreux emplois et au développement d'une économie au service de l'humain.**

**Les collectivités territoriales ont tout intérêt à travailler en étroite collaboration avec ces structures. Brest métropole développe par exemple des partenariats avec la recyclerie Un peu d'R et avec la communauté Emmaüs pour mener des actions de sensibilisation à l'économie circulaire. Ces deux acteurs participent aussi activement à l'élaboration du programme local de prévention des déchets de la métropole.**

## Je sollicite une expertise : à qui m'adresser ?

Ces structures travaillent en partenariat avec le pôle de développement de l'ESS, l'Adess Brest.

**Prestations communes proposées : boutique solidaire, apports volontaires sur site, collectes à domicile, ateliers de réemploi et actions de sensibilisation.**

### Le Tri Porteur

Rue des Gléan  
ZI de St Eloi  
29800 PLOUEDERN  
06 06 41 39 48

[contact@letriporteur.bzh](mailto:contact@letriporteur.bzh)

- Aide à l'ameublement de foyers sur prescription sociale
- Dons matériels et financiers à d'autres associations
- Aérogommage (en projet)
- Sensibilisation, expositions et partage de savoirs
- Reconditionnement de matériel numérique
- Récupération et vente de mobilier et matériel professionnel
- Location de matériel

### La Recyclerie Ribine

Malanty  
29460 IRVILLAC  
09 70 98 80 09  
07 67 48 96 93

[ribine@orange.fr](mailto:ribine@orange.fr)

- Sensibilisation en déchèterie
- Atelier d'auto-réparation cycles
- Prêt de matériel aux associations locales
- Espace de gratuité et espace « prix libre »
- Ateliers de création

### Un peu d'R

14 rue Gay Lussac  
29200 BREST  
07 82 42 84 42

[contact@unpeudr.fr](mailto:contact@unpeudr.fr)

- Reconditionnement de matériel numérique
- Equipement de logements sociaux
- Sensibilisation en déchèterie
- Récupération et vente de mobilier et matériel professionnel
- Production de mobilier et aménagement de lieux
- Organisation de « Repair Café »

### ADIMPLIJ

317 Koréjou  
29880 PLOUGUERNEAU  
06 01 73 43 02

[adimplij@gmail.com](mailto:adimplij@gmail.com)

- Zone de gratuité
- Prêt de vaisselle (400 couverts) aux particuliers, associations, collectivités et entreprises
- Organisation d'événements festifs

### Ti Jouets

Bâtiments Les Châtaigniers  
2 Keraoul Izella  
29800 LA ROCHE MAURICE  
02 98 46 55 19

[tijouets@donbosco.asso.fr](mailto:tijouets@donbosco.asso.fr)

- Chantier d'insertion
- Animation autour du jeu (enfants et cohésion d'équipe)

### Emmaüs Brest

5 rue Abbé Pierre  
29480 LE RELECQ KERHUON

190 route de Gouesnou  
29200 BREST

ZAC Ty Ar Menez  
29470 PLOUGASTEL DAOULAS  
02 98 28 08 28

[emmausbrest29@gmail.com](mailto:emmausbrest29@gmail.com)

- Accueil de personnes vulnérables sur le site du Relecq Kerhuon
- Aide à l'ameublement de foyers sur prescription sociale
- Dons matériels et financiers à d'autres associations
- Prêt de matériel et/ou de vaisselle aux associations locales
- Organisation de «Repair Café»
- Organisation d'événements festifs



**Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire**  
**Équipe économie circulaire**

**Émilie BESNIER**

Développement et structuration du  
réseau des recycleries et ressourceries

**07 55 65 91 39**

[ebesnier@cress-bretagne.org](mailto:ebesnier@cress-bretagne.org)

**Pauline PLANUT**

Animation et développement  
de l'économie circulaire en ESS

**07 48 88 38 22**

[pplanut@cress-bretagne.org](mailto:pplanut@cress-bretagne.org)

**Bettina GANDON**

Développement et structuration  
des filières à enjeux (textile et matériaux  
du BTP)

**07 48 72 14 24**

[bgandon@cress-bretagne.org](mailto:bgandon@cress-bretagne.org)

**Baptiste BERTRAND**

Accueil et conseil aux porteurs de projets  
de recyclerie, observation des activités  
d'économie circulaire en ESS

**07 48 72 38 56**

[bbertrand@cress-bretagne.org](mailto:bbertrand@cress-bretagne.org)



Découvrez d'autres structures de l'économie sociale et solidaire  
œuvrant pour le réemploi sur le Pays de Brest : les Papillons blancs,  
Recyclerie du Pays de Lesneven, Ty Lien, Abi 29, Secours Catholique du Finistère,  
Sapristi, La réserve des matériaux, Ressources T, BAPAV,  
La Pince, Roul'Âge, ...

**Financiers**

Financé par



UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne / Avec le Fonds européen  
de développement régional

